

# Planète Éolienne Infos



BULLETIN D'INFORMATION DE PLANÈTE ÉOLIENNE  
Fédération des Associations Locales de Promotion de l'Éolien

Numéro 1  
Automne 2007

## édito



**L**e Grenelle de l'environnement, dont on a tant parlé, suit son cours ! Pour Planète éolienne, l'éolien doit rester l'une des voies privilégiées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'association profite donc du premier numéro de son bulletin d'information, Planète Éolienne Infos, pour présenter des pistes constructives afin que l'éolien trouve toute sa place en France.

Le nouveau gouvernement s'est placé dans une logique d'action et c'est bien d'action dont a besoin la filière aujourd'hui : il faut que cette action soit pertinente et aille réellement dans le sens d'un développement des énergies renouvelables. Les débats du Grenelle doivent aboutir à des mesures. Planète éolienne entend apporter sa contribution et jouer un rôle de force de proposition.

Nous avons également pensé qu'il était utile de rappeler les engagements pris par la France concernant la part de la production d'énergie éolienne pour les années à venir, car ces engagements doivent être à la base des décisions prises. L'éolien est aujourd'hui la technologie la plus à même de produire de l'électricité renouvelable. L'Espagne et l'Allemagne l'ont compris ; ce sont actuellement les champions de l'éolien et le secteur se développe également largement au Royaume-Uni. La France apparaît toujours à la traîne d'un continent qui a su devenir une locomotive mondiale du développement durable et de la lutte contre le changement climatique. Et si nous prenions les devants !

Gilles Vairel  
Président de Planète Éolienne

## LE DOSSIER :

### Les 5 propositions de planète éolienne au grenelle de l'environnement

1. Raccourcir les délais de traitement des permis de construire
2. Développer l'industrie de l'éolien en France
3. Faciliter l'achat de l'électricité pour le petit éolien
4. Favoriser l'investissement citoyen dans l'éolien
5. Soutenir l'éolien à tous les niveaux de l'État, sans ambiguïté

Ces propositions sont développées dans les pages intérieures...



Photo Valérie Pettjean

Parcs éoliens de MERDELOU ET FONTANELLES (Aveyron)

### Planète éolienne C'est quoi, c'est quoi ?

Association Loi 1901, Planète éolienne a été fondée en 2004. Nous fédérons les Associations Locales de Promotions de l'Éolien (ALPE), qui agissent souvent localement pour des projets éoliens. Nous nous sommes donnés pour mission de fournir des informations fiables sur l'éolien pour éclairer et renseigner tous ceux et toutes celles qui s'interrogent sur le bien-fondé du développement éolien et contredire les assertions souvent extravagantes des détracteurs de l'énergie éolienne.

Pour savoir tout de nous, c'est facile, il suffit de se connecter à notre site :

[www.planete-eolienne.fr](http://www.planete-eolienne.fr)

Vous y trouverez notamment notre charte qui résume le pourquoi du comment de notre engagement, et d'autres choses : de l'info, des galeries de photos de parcs, des interviews, l'actualité des associations...

### ALSTOM : Fabricant d'éoliennes français... ou presque.

Alstom vient de racheter Ecotècnia, producteur d'éoliennes espagnol. Il s'agit du 2<sup>e</sup> fabricant espagnol et leurs éoliennes sont de bonne qualité. On peut maintenant se demander si ce positionnement constitue le début de la création d'un pôle éolien ambitieux de la part d'Alstom, et si des usines et des emplois seront installés en France.

### 15 milliards d'euros !!!

Les investissements sur le marché mondial éolien représentaient 15 milliards d'euros en 2006, contre 9 milliards pour le nucléaire et 5 milliards pour le photovoltaïque. Il n'y a pas à dire, les énergies renouvelables sont bonnes pour l'économie !

# Les cinq propositions de *Planète éolienne* pour réussir le Grenelle de l'environnement

*Les propositions de Planète éolienne ne sont pas révolutionnaires, loin s'en faut. Notre objectif, c'est avant tout que l'État se donne les moyens de respecter les objectifs qu'il s'est lui-même fixés.*

L'État français a dit « oui » à l'éolien. C'était le 13 juillet 2005 à travers la loi de Programme qui fixe les orientations de la politique énergétique. Cette loi vise une production intérieure d'électricité d'origine renouvelable à hauteur de 21 % de la consommation en 2010 contre 14 % au moment de la rédaction du texte.

La France a redit « oui » à l'éolien, le 7 juillet 2006, par arrêté ministériel cette fois-ci, en décidant les objectifs de puissance à installer pour les différentes sources d'énergie. Cet arrêté prévoit

un développement très significatif de l'éolien, avec 14,5 GW installés en 2010 et 18 GW au 31 décembre 2015. Lorsque l'on sait qu'en juin 2007 seulement 2 GW sont en service en France, on peut se demander si le mariage a été consommé. Les objectifs peinent également à se matérialiser concernant l'éolien offshore avec des projets qui restent dans les cartons suite, semble-t-il, au déficit de motivation de certains services de l'État. Voici donc les propositions de *Planète éolienne* pour que l'éolien de qualité trouve toute sa place dans l'hexagone :

## PROPOSITION N° 1

### Raccourcir les délais de traitement des permis de construire

Aujourd'hui, il faut en moyenne 3 ans entre le démarrage des études préliminaires et l'obtention du permis de construire (dont entre 1 et 2 ans environ d'instruction pour la demande de permis de construire). À ce délai s'ajoute celui de livraison des turbines, qui peut atteindre 2 ans ; 4 à 5 ans peuvent donc s'écouler pour que le projet éolien se matérialise.

L'État fixe des objectifs ambitieux en matière d'installation de parcs éoliens et c'est donc à lui de s'assurer que le contexte, notamment administratif, est favorable au respect de ces objectifs. Nous ne demandons nullement aux services de l'État qu'ils soient moins stricts dans leur étude des demandes de permis de construire, mais bien qu'ils soient plus efficaces dans l'instruction des projets. Nous traversons actuellement une crise environnementale majeure. Il faut savoir en temps de crise accélérer les processus, prioriser les ressources afin de répondre à l'urgence. Il convient maintenant de résorber les retards accumulés et d'améliorer la réactivité des services de l'État.

Nous souhaitons que les services de l'État respectent un délai d'instruction maximal de 6 mois après réception du dossier complet de demande de permis de construire.

## PROPOSITION N° 2

### Développer l'industrie de l'éolien en France

Danois, allemand, espagnol, américain... les grandes éoliennes ne parlent pas français. La carte des producteurs ressemble très logiquement à celle des pionniers de l'éolien. La France a raté le premier train (le seul fabricant français, Jemont, ne conçoit plus d'éoliennes). Nous avons raté le second train, puisqu'Areva n'est pas parvenu à prendre le contrôle de l'allemand REPOWER. Qu'en sera-t-il pour le prochain convoi ?

On remarque avec intérêt le positionnement d'Alstom, qui vient de racheter le 2<sup>e</sup> fabricant espagnol. Certes, même avant l'achat d'Eco-tècnia, la France n'était pas complètement absente de l'industrie éolienne : certains sous-traitants travaillent pour les grands producteurs avec de nombreux emplois à la clé dans l'hexagone. De plus, Vergnet est un leader dans le domaine des éoliennes de taille moyenne. Il convient aujourd'hui de soutenir, par une politique adaptée, les projets industriels de qualité.

Lorsque la filière industrielle éolienne sera mieux développée, la progression de l'énergie éolienne en France sera facilitée : il sera possible de démontrer que les retombées économiques, notamment en terme d'emploi, profitent à l'industrie et à l'économie nationales, et pas seulement aux principaux groupes éoliens à travers le monde.

## PROPOSITION N° 3

### Faciliter l'achat de l'électricité pour le petit éolien

Certes, le petit éolien ne va pas à lui seul résoudre les problèmes de changement climatique, mais c'est encore plus vrai si la législation lui met des bâtons dans les pales. Les Zones de Développement de l'Éolien (ZDE) s'appliquent aujourd'hui (et ce depuis juillet 2007) à toute forme de production d'énergie éolienne,

quelle que soit la puissance des aérogénérateurs. Seules les éoliennes se situant dans une ZDE peuvent bénéficier de l'obligation d'achat d'EDF.

Les ZDE représentent un coup dur pour la filière du petit éolien. Au-delà même de la quantité d'électricité produite, le petit éolien représente un message fort d'appropriation du développement des énergies renouvelables à l'échelle des particuliers. Pour que ces éoliennes soient rentables, leurs propriétaires doivent pouvoir vendre l'électricité excédentaire produite.



Moule pour fabrication de pale

Photo Frédéric Gallier

La rentabilité du petit éolien dépend très fortement du gisement éolien (car les éoliennes sont petites et les vents sont plus puissants en altitude). Il n'y a donc pas de risque d'une implantation anarchique de petites éoliennes sur le territoire. Quel est alors l'intérêt des ZDE pour les puissances inférieures à 50 kW? Nous demandons donc que les ZDE ne s'appliquent pas au petit éolien et que tous les petits aérogénérateurs puissent, au même titre que les producteurs d'électricité photovoltaïque, bénéficier de l'obligation d'achat d'EDF.

## PROPOSITION N° 4

### Favoriser l'investissement citoyen dans l'éolien

Il ne faut pas se voiler la face... les projets de parcs éoliens sont parfois soumis à des problèmes d'acceptation. Les populations concernées les refusent car elles perçoivent un risque de dégradation de leur qualité de vie sans aucune contrepartie pour elles. L'information, puis l'engagement citoyen dans des parcs permettent de balayer ces appréhensions. Des parcs éoliens participatifs ont ainsi déjà vu le jour, notamment à l'étranger, mais également en France, en Lorraine, avec le parc du Haut des Ailes (voir l'article en page 4). Le système est simple : des particuliers contribuent au financement du projet et en retour perçoivent un

intérêt aux résultats. La population est ainsi partie prenante et n'a pas le sentiment de subir le développement de l'éolien. Ce fonctionnement doit être encouragé. C'est un gage de réussite locale des projets éoliens. Dans le cas du Haut des Ailes, le nombre d'investisseurs a été volontairement limité à 99 pour que la procédure reste simple. Il faut faire en sorte que l'investissement citoyen dans les énergies renouvelables soit un processus simple à mettre en œuvre permettant à un maximum de personnes de participer.

## PROPOSITION N° 5

### Soutenir l'éolien à tous les niveaux de l'État, sans ambiguïté. L'État est pour l'éolien et les énergies renouvelables, qu'il le fasse savoir !

Aujourd'hui, l'ADEME est l'agence publique qui a concrètement la charge de mettre en place et d'accompagner les objectifs fixés par l'État français en termes de développement et de promotion des énergies renouvelables. Mais dans le contexte énergétique français actuel, on a parfois l'impression que cet établissement public peine à faire valoir la qualité des énergies renouvelables auprès des acteurs du pays. L'État s'est engagé sur des objectifs très clairs et très ambitieux. On aimerait aujourd'hui qu'il prenne réellement à son



Photo Planète Éolienne

Petite éolienne en Haute-Garonne

compte cet engagement, et ce à tous les niveaux. Les Préfets, les services déconcentrés de l'État (DIREN, DDE, DIRE...), le gouvernement, tous doivent promouvoir le développement des énergies renouvelables en général, et de l'éolien en particulier. Avec 90 % de la population fran-

çaise favorable à l'éolien, c'est tout simplement ce qu'on appelle le respect de la démocratie ! Les professionnels, les ONG, dont Planète éolienne et les Associations Locales de Promotion de l'Éolien, mènent également ce combat, mais se sentent parfois un peu seuls !

## WATT is it?

C'est quoi kW, MW, GW, de nouvelles marques de voiture ? Eh bien non, il s'agit en fait d'unités de puissance électrique ! 1 KiloWatt (kW), c'est 1000 Watts, tout simplement. 1 MW, c'est 1 MégaWatt et cela représente un million de Watts. 1 GW (GigaWatt) correspond quant à lui à un milliard de Watts, ou 1 000 MW.

Avec 1 MW d'éolien, on peut couvrir en moyenne les consommations électriques domestiques de 1000 personnes (c'est aussi suffisant pour 1000 foyers qui ne se chaufferaient pas avec de l'électricité). Voilà pour l'ordre de grandeur.

Petit test pour voir si vous avez bien suivi...

De combien de personnes peut-on couvrir la consommation électrique domestique avec 2 GW d'éolien ? (On retourne le journal pour la réponse...)

2 millions de personnes (ce n'est pas rien !)



Photo Hervé Martin

En France, on a de quoi être fier de notre TGV et de nos parcs éoliens !



Photo : Philippe Miniémi / Le Haut des Ailes

Des foules de visiteurs pour les éoliennes

## Un parc éolien à la loupe : le Haut des Ailes

*L'éolien est un bon investissement pour l'avenir de notre société. En Lorraine, c'est aussi une possibilité d'investissement pour les habitants qui sont directement concernés par un parc éolien.*

Le Haut des Ailes ! Quel beau nom pour un parc éolien. Ce parc hors du commun a été inauguré en septembre 2005. Exceptionnel, il l'est par la taille puisque ses 16 éoliennes de 2 MW chacune constituent l'un des plus grands parcs éoliens en activité en France. Pourtant, sa principale originalité est ailleurs : le parc éolien du Haut des Ailes a été partiellement financé par des particuliers. Au nombre de 99, leur investissement couvre 10 % du coût total du projet. La méthode est innovante en France, même si elle est déjà largement utilisée dans le Nord de l'Europe. Le parc éolien a été autorisé dans un temps record, puisqu'il a suffi de 18 mois de développement et de traitement de la demande de permis avant que celui-ci soit accepté. Doit-on y voir un lien de cause à effet ? Probablement, car ce projet a été placé dès le début sous le signe de l'implication locale et de la concertation. Les 50 propriétaires fonciers concernés par le projet connaissent le montant des indemnisa-

tions touchées par les autres... Des réponses claires ont été données à ceux qui s'interrogeaient et le projet n'a pas subi de contestation sur des bases abracadabrantes comme c'est trop souvent le cas.

Le véritable engouement populaire entourant le parc ne s'est pas démenti une fois qu'il a été inauguré. Les excursions organisées sont très régulières, de même que les visites spontanées. Le parc dispose même de son propre site Web, qui propose notamment des galeries de photos de toutes les étapes du projet et une revue de presse extrêmement fournie témoignant de l'intérêt suscité par le Haut des Ailes.

Une suite est déjà engagée : 6 nouvelles éoliennes doivent être installées par Erelia, le développeur, courant 2007 pour faire passer la capacité du parc à 44 MW... L'investissement local a de nouveau été utilisé pour le financement du projet.

Site Web du parc éolien du Haut des Ailes : [www.lehautdesailes.fr](http://www.lehautdesailes.fr)



## VENT EN POUPE : L'ALPE du jour

### Victoire pour le projet de la Blanche qui a rassemblé les foules !

**1 300 membres, c'est un record toutes catégories parmi les Associations Locales de Promotion de l'Éolien (ALPE) qui défendent l'énergie éolienne à travers la France.**

« Pour le soutien aux éoliennes de la Blanche » est une association qui s'est constituée pour défendre un projet dont l'autorisation avait été refusée en Haute-Corrèze. À la différence d'autres ALPE, l'association ne s'est pas créée lors du développement initial du projet, mais lorsque la demande de permis de construire a été rejetée par le Préfet en mai 2006. L'association a donc attaqué la décision du Préfet... avec succès. Le Tribunal administratif a annulé en mars 2007 les arrêtés préfectoraux refusant le permis de construire. Malgré l'immobilisme des services de l'État, les membres de l'association ne se sont pas démotivés pour autant. Ils ont occupé le terrain, que ce soit sur le site projeté ou dans les médias. Ainsi, la première « randonnée des éoliennes » s'est déroulée le 16 juin sur le site de la Blanche. La manifestation fut un succès : plus de 250 personnes ont participé et découvert le petit patrimoine local, et se sont ainsi engagées pour soutenir le projet. Cette manifestation n'est pas passée inaperçue : deux journaux ont couvert l'événement. Le résultat ne s'est pas fait attendre, puisque le permis de construire a été signé début août par le Préfet. On regrettera seulement les 15 mois perdus pour arriver à ce résultat. Mais l'association ne s'arrêtera pas en si bon chemin : d'autres projets seront soutenus, notamment à Lestards.



Photo Valérie Petitjean

Bientôt des éoliennes à la Blanche...

#### Planète Éolienne Infos

Numéro tiré à 1 500 exemplaires  
Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2007  
ISSN : En cours d'obtention

Imprimé sur du papier recyclé

Édité par :  
Planète éolienne  
Les Dourels - 31 850 MONDOUZIL

Directeur de la publication : Gilles Vairel

Directrice de la rédaction : Monique Fauré

Imprimé par ACI Impression

Crédit photo : FEE, Ademe, Eneria, Planète éolienne

# Planète Éolienne



Tél 05 61 81 72 77

[contact@planete-eolienne.com](mailto:contact@planete-eolienne.com)

[www.planete-eolienne.fr](http://www.planete-eolienne.fr)

Avec le soutien de :

